

Entre- Nous

Le journal
des locataires
ICF Habitat
Sud-Est
Méditerranée

n°56

DÉCEMBRE 2019



DOSSIER

La remise en route du chauffage / P 6

ACTUALITÉS

LES RÉSULTATS
DE L'ENQUÊTE DE
SATISFACTION
ANNUELLE / P4

ÉCO-LOGIS

AVANT DE JETER :
DONNEZ, RECYCLEZ,
RÉPAREZ !
/ P9

SÉCURITÉ

COMMENT BIEN
ENTRETENIR
SON DAAF ?
/ P11

ICF HABITAT
SUD-EST MÉDITERRANÉE



Sommaire

P 2

ACTUALITÉS

- Vous êtes seniors ou vous avez entre 18 et 25 ans, obtenez une aide pour partir en vacances!
- Un nouveau Directeur Territorial
- 0 969 393 650, votre numéro d'urgence
- Une nouvelle fresque à la résidence Jacquard à Lyon
- Le 3919 : un numéro d'écoute pour les femmes victimes de violences
- Les résultats de l'enquête de satisfaction annuelle
- Appel à projets : c'est reparti !
- Virement identifié : un nouveau mode de règlement à votre disposition

P 6

DOSSIER

LA REMISE EN ROUTE DU CHAUFFAGE

P 9

ÉCO-LOGIS

Avant de jeter : donner, recycler, réparer !

P 10

INFOS PRATIQUES

Impayés de loyer : nous vous accompagnons
Campagne annuelle des relevés d'eau

P 11

SÉCURITÉ

Comment bien entretenir son DAAF ?

P 12

PRÈS DE CHEZ VOUS

- Les fêtes entre voisins dans les résidences ICF Habitat
- Dijon (21) - Des ateliers de rue sur Dijon !
- Lyon (69) - Un jardin partagé fructueux
- Béziers (34) - Les Mûriers blancs à l'honneur
- Saint-Martin-le-Vinoux (38) - A l'heure des poules

ACTUALITÉS

VOUS ÊTES SÉNIORS OU AVEZ ENTRE 18 ET 25 ANS, OBTENEZ DES AIDES POUR PARTIR EN VACANCES !



ICF Habitat a signé un partenariat avec « l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances » (ANCV) pour favoriser le départ en vacances de ses locataires.

L'ANCV propose des tarifs préférentiels et/ou coup de pouce financier pour les seniors ou les jeunes entre 18 et 25 ans, sous certaines conditions.

A la mer, à la montagne, en Europe, c'est une belle occasion de partir seul, en couple, avec des amis, des voisins.

Alors profitez-en et découvrez les séjours, vos droits et les modalités d'inscriptions sur :

www.depart1825.com

ou www.seniorsenvacances.ancv.com

ou contactez le numéro non surtaxé de l'ANCV au **0 969 320 616**.

LES ÉQUIPES D'ICF HABITAT VOUS PRÉSENTENT

LEURS MEILLEURS VOEUX POUR 2020.



Entre - **Nous** 24, rue de Paradis 75490 Paris cedex 10 - Tél. : 01 55 33 96 00 - www.icfhabitat.fr - **Directeur de la publication** : Patrick Amico - **Rédacteurs en chef** : Nadège Graglia, Céline Verchère - **Rédacteur en chef adjoint** : Émilie Monrouzeau - **Crédits** : Lucie Moraillon, iStockPhoto, Freepik - **Rédaction** : Anne-Sophie Prost, Émilie Monrouzeau, Céline Verchère - **Impression** : Roto Press Graphic.

LE 0 969 393 650, VOTRE NUMÉRO D'URGENCE

ICF Habitat Sud-Est Méditerranée met à votre disposition le **0 969 393 650** (appel non surtaxé), en dehors des heures d'ouverture des directions territoriales, les soirs, week-ends et jours fériés, en cas :

- ▶ de fuite d'eau importante ou inondation dans les parties communes provenant d'une canalisation d'alimentation en eau froide ou chaude.
- ▶ d'intempéries qui provoqueraient des dégâts dans les parties communes ou sur la résidence : inondation des sous-sols en cas de fortes pluies, toiture du bâtiment arrachée ou arbre déraciné à cause de vents violents.
- ▶ d'engorgement des évacuations : si vos WC, baignoires, évier ou lavabos ne s'évacuent plus, vérifiez d'abord les siphons de ces appareils.
- ▶ d'incident électrique limité à l'immeuble : avant d'appeler, vérifiez que la panne est générale à l'immeuble, aux logements voisins ou cages d'escaliers.



UN NOUVEAU DIRECTEUR TERRITORIAL



En septembre, Icrème Mostafi a pris ses fonctions de nouvelle directrice de la direction territoriale Provence Languedoc à Marseille. ▲

UNE NOUVELLE FRESQUE À LA RÉSIDENCE JACQUARD À LYON !

Les associations RED et Mur 69 ont sollicité ICF Habitat Sud-Est Méditerranée pour une campagne de street art engagée !

A l'occasion de la conférence de reconstitution du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui s'est déroulé le 9 et 10 octobre à Lyon, l'association RED, créée et soutenue par le chanteur Bono du *Groupe U2*, a développé une campagne internationale de street art.

L'objectif étant d'attirer l'attention sur la métropole lyonnaise afin de reconnaître son engagement pour cette cause. Sur Lyon, plusieurs sites ont été sélectionnés.

C'est donc tout naturellement que le mur de 120m² de la résidence Jacquard, qui a déjà accueilli des artistes de street art, a été retenu. « Le combattant du Siam », un poisson ornemental très coloré, a laissé place à une grande fresque sur le thème de la lutte contre le sida, réalisée par l'artiste Brusk. ▲



LE 3919 : UN NUMÉRO D'ÉCOUTE POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Depuis janvier 2019, 142 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint. Un chiffre glaçant auxquelles s'ajoutent près de 219 000 femmes victimes chaque année de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur partenaire (actuel ou ancien).

Que faire lorsqu'une femme est victime de violence ?

Le **3919** est un numéro national, anonyme et gratuit, destiné aux femmes victimes de violence, à leur entourage et aux professionnels. Il garantit une écoute, une information, et en fonction des demandes une orientation adaptée vers des dispositifs locaux d'accompagnement de prise en charge.

Ce service est ouvert 7j/7 de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedis, dimanches et jours fériés. Toutes les violences (conjugales, sexuelles, professionnelles, mariages forcés, mutilations sexuelles...) font l'objet d'une écoute attentive et aidante.

En complément des partenariats déjà existants avec les associations spécialisées et la mise à disposition de logements, ICF Habitat s'engage à promouvoir le «3919». ▲

T'es tellement belle.
T'es où mon amour ?
Tu rentres quand ?
Rentre à la maison.
Tu fais quoi ?
Réponds.
Rentre tout de suite.
T'es avec qui ?
Tu vas le regretter.
Je te retrouverai.

Reconnaître la violence conjugale,
c'est pouvoir s'en libérer.
Appelez-nous maintenant.

**Solidarité
Femmes 3919**
N°1 du 112

Les résultats de l'enquête de satisfaction annuelle

Dans le cadre de sa politique qualité, le groupe ICF Habitat réalise chaque année depuis 2002, dans toute la France, une enquête de satisfaction auprès des locataires.



Elle permet d'évaluer de manière objective la qualité de nos services et l'efficacité des actions que nous mettons en place auprès de vous. **Merci aux 1 300 locataires d'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée qui ont accepté de répondre à cette 15^{ème} enquête de satisfaction !**

Vous êtes 79% à exprimer une opinion globale favorable sur ICF Habitat Sud-Est Méditerranée et 81% à nous recommander à un ami.

Cela nous encourage à développer nos bonnes pratiques et à poursuivre nos efforts en faveur de votre qualité de vie. Notre priorité : être à votre écoute et vous associer de plus en plus à notre réflexion, afin de répondre au mieux aux attentes de chacun.

logements et les parties communes, à l'accueil en en direction territoriale.

Pour améliorer la propreté générale, nous relançons un appel d'offres concernant l'ensemble des entreprises qui travaillent sur les parties communes et allons contrôler la qualité des prestations fournies avec l'aide d'une société extérieure.

Nous poursuivons également un programme complet de rénovation des halls d'entrée et cages d'escalier. Par ailleurs, nous mènerons en 2020 une réflexion sur la qualité de notre accueil téléphonique.

De façon générale, nous mettons depuis quelques mois la « culture clients » au centre de nos démarches, c'est-à-dire que nous réfléchissons avec l'ensemble de nos collaborateurs aux bons réflexes à adopter et à la façon de les partager.

Et pour mieux comprendre vos attentes, nous invitons des locataires à échanger au sein de la « Fab H vers H » (Fabrique Habitat vers Habiter) et nous avons rencontré plusieurs d'entre vous en mai-juin à Lyon.

Un changement de culture complet, en somme ! ▲

L'OPINION
GLOBALE
7,9/10

Ces bons scores récompensent l'attention que, depuis des années, nous portons notamment au traitement des demandes techniques, aux interventions et aux équipements dans les

EN BREF :



Les points positifs

- ▶ L'accueil physique
- ▶ Le logement de manière générale
- ▶ Le fonctionnement des équipements des parties communes et du logement

Les principaux points d'amélioration

- ▶ L'information et la communication
- ▶ La gestion des demandes techniques et non techniques
- ▶ Les interventions dans les parties communes
- ▶ L'entretien des équipements extérieurs et la propreté des espaces extérieurs
- ▶ Le rapport montant des charges / qualité de services

Appel à projets : c'est reparti !

Pour la 3^{ème} année consécutive, ICF Habitat Sud-Est Méditerranée lance un appel à projets afin de vous permettre d'être acteur de vos résidences.



Ouvert aux habitants, amicales de locataires et associations, l'Appel à projets permet d'encourager et soutenir les initiatives locales en vous aidant à mettre en place des projets visant à améliorer la vie en collectivité, créer ou renforcer le lien entre voisins et développer la solidarité entre les générations.

Vous avez un nouveau projet pour votre résidence : fête de quartier, jardin partagé, activité sportive, boîte à livres, cours de peinture ou de musique, aide aux devoirs... N'hésitez plus, postulez et devenez acteurs !

Les porteurs d'idées retenus par le jury recevront un soutien méthodologique et financier. Depuis 2018, ce sont déjà 9 projets qui ont pu se concrétiser ! L'an dernier un poulailler a pu être installé à proximité de jardins partagés. Cette année ce sera peut-être votre projet qui pourra se réaliser ! ▲

COMMENT PARTICIPER ?

Une adresse : <http://www.icfhabitat.fr/groupe/appel-projets-sem-2020> ou n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire d'immeubles ou votre conseillère sociale.

Virement identifié : un nouveau mode de règlement à votre disposition

Depuis fin octobre 2019, vous avez la possibilité de régler votre loyer par virement identifié. Ce nouveau type de règlement permet d'améliorer le délai de traitement, d'identifier facilement votre compte client et par conséquent de mettre à jour plus rapidement votre compte affaire.

Le virement identifié : comment ça marche ?

Un numéro de compte (IBAN) unique vous sera attribué et apparaîtra dans la partie « Informations » en haut à gauche de votre avis d'échéance.

Pour régler votre loyer et vos charges, il vous suffira d'effectuer un virement depuis votre espace bancaire en ligne en utilisant ce numéro de compte (IBAN) communiqué.

Attention, celui-ci est **personnel** et ne doit en aucun cas être transmis à un tiers.

Si vous avez, par le passé, déjà réalisé des virements, il est impératif de ne plus utiliser l'ancien numéro de compte, au risque de voir votre virement rejeté.

Quels autres moyens de paiement sont à votre disposition ?

D'autres moyens de paiement sont toujours à votre disposition pour

régler votre loyer :

- **le prélèvement automatique**, qui est le moyen le plus simple, le plus fiable et entièrement gratuit (souscrire grâce au formulaire joint) ;
- **le paiement en ligne** par carte bancaire depuis votre Espace Client (www.icfhabitat.fr). Si vous n'avez pas reçu votre identifiant, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire ;
- **le chèque** ;
- **le TIP SEPA** ;
- **le paiement en espèces à la Poste avec EFICASH** à l'aide du code-barres présent sur votre avis d'échéance (coût : 3,60€ par règlement).

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire d'immeubles ▲



La remise en route du chauffage

Depuis octobre, le chauffage est allumé dans vos résidences. Selon votre système de chauffage, la procédure n'est pas la même. Au moment de la remise en service des installations collectives, certaines difficultés techniques peuvent survenir, notamment d'inévitables problèmes de purge, mais tout est mis en œuvre pour les résoudre. Ce dossier est aussi l'occasion de rappeler que, pour économiser l'énergie, chacun est invité à adopter des gestes simples.

➤ Comment fonctionne votre chauffage ?

LE CHAUFFAGE COLLECTIF

- **Votre immeuble est connecté au chauffage urbain.**

Le chauffage urbain centralise la production de chaleur au niveau d'une grosse chaufferie qui dessert un ou plusieurs quartiers d'une commune. Des canalisations souterraines transportent la chaleur sous forme de vapeur d'eau jusqu'à votre immeuble, lui-même équipé d'un réseau de chauffage à eau chaude. Des compteurs évaluent la chaleur consommée par l'immeuble et les frais de chauffage sont répartis au prorata de votre surface habitable.

- **Vous avez une chaudière dans votre immeuble.**

Votre immeuble est doté d'une ou plusieurs chaudières, installée(s) dans la chaufferie, un local réservé à cet effet et qui est obligatoire si la puissance de l'installation dépasse 70 kW. Alimentée en fioul, gaz, charbon ou bois, chaque chaudière chauffe l'eau et l'achemine vers les logements via le réseau de chauffage. Votre consommation est intégrée dans vos charges, là aussi au prorata de votre surface habitable.



LE CHAUFFAGE INDIVIDUEL

- **Vous bénéficiez de chauffage central individuel.**

Votre appartement est équipé de sa propre chaudière, en général au gaz et murale. Un thermostat d'ambiance programmable et des robinets thermostatiques sur les radiateurs vous permettent de maîtriser le chauffage. Vous bénéficiez des avantages d'un chauffage central, mais vous devez souscrire un abonnement pour la fourniture du gaz et faire entretenir l'installation tous les ans.

- **Vous disposez de convecteurs électriques.**

Le chauffage électrique est pratique et peu encombrant. Veillez à l'utiliser avec parcimonie en régulant le thermostat de chaque appareil, afin d'éviter une facture trop importante.

QUI INTERVIENT SUR VOTRE CHAUFFAGE ?

Pour les installations collectives, c'est le prestataire avec lequel ICF Habitat a signé un contrat d'entretien qui se rend dans les immeubles pour remettre en service le chauffage, contrôler la pression, mesurer le niveau d'eau, vérifier la température... et intervenir ensuite en cas de difficultés. Pour les installations individuelles, c'est le locataire qui remet lui-même en route son chauffage.

➤ Quelles peuvent être les difficultés au moment de la remise en route ?

Un chauffage adapté à la météo

Chez ICF Habitat, le chauffage collectif est contractuellement mis en route dans les résidences entre le 1^{er} octobre et le 30 mai, mais ces dates sont modulées en fonction du climat local et de la météo. De même, pendant la période de chauffe, les systèmes de régulation automatique adaptent la température des radiateurs à la température extérieure, pour ne pas chauffer inutilement.

Les problèmes d'inertie

Au moment de la remise en service du chauffage, il faut au moins 48 heures de chauffe continue pour ressentir les effets de la chaleur dans les logements. Ainsi, si comme l'an dernier en octobre, la température chute pendant la nuit puis remonte dans la journée, provoquant l'arrêt automatique du chauffage, le système ne se met pas en route suffisamment longtemps pour chauffer à 100% les logements. Il faut laisser le temps à la chaleur d'imprégner la dalle (en cas de chauffage par le sol) ou les murs.

La purge des radiateurs

Lorsqu'on rouvre le circuit d'eau après l'avoir fermé pendant plusieurs mois, un peu d'air a pris la place de l'eau dans les tuyaux des radiateurs, ce qui les empêche de chauffer correctement. Il faut donc purger le système pour retirer l'air et remettre de l'eau, afin que les tuyaux soient bien remplis et permettent une chauffe maximale. C'est pourquoi les techniciens doivent se rendre dans certains logements pour purger vos radiateurs, en complément des purgeurs automatiques. Une opération qui peut prendre du temps.



QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME DE CHAUFFAGE ?

Si vous estimez votre chauffage défaillant, vous pouvez directement contacter l'entreprise prestataire en charge du contrat d'entretien, ses coordonnées sont affichées dans le hall de votre résidence.

A défaut, votre gestionnaire d'immeubles reste votre interlocuteur privilégié.

➤ Les bons gestes pour économiser l'énergie

Comme le rappellent souvent les météorologistes, il faut se méfier de la « température ressentie » : cette sensation de froid ou de chaleur varie d'un individu à l'autre et dépend de son âge, de son activité, de son habillement... Or souvent, au lieu de mettre par exemple un pull, on est tenté d'augmenter la température des radiateurs. Mais savez-vous que 1°C de plus chez vous, c'est 7 % de consommation de chauffage en plus sur votre facture ?

C'est pourquoi, pour préserver la planète et votre budget, pensez à adopter quelques gestes simples au quotidien :

Réglez la température selon les pièces



Respectez les températures de confort dans votre logement et n'hésitez pas à mettre un pull si besoin : un degré de moins, c'est déjà 7 % d'économie ! L'idéal est de maintenir 20°C dans les pièces à vivre (21 à 21,5°C dans les bâtiments pas très bien isolés où existe le phénomène de « paroi froide »), 17°C dans les chambres et la nuit, et 21°C dans la salle de bain. Soit 19°C de température moyenne dans le logement.

Entretenez vos équipements



Pour qu'ils soient plus efficaces, ne couvrez pas vos radiateurs et dépoussiérez-les régulièrement. Aspirez vos convecteurs pour être sûr que la poussière soit bien partie. Et pour votre sécurité ne démontez jamais votre radiateur.

Quant aux systèmes de production de chauffage et d'eau chaude individuelle, il est nécessaire de bien en contrôler la ventilation, c'est-à-dire de déboucher les systèmes d'arrivée et de sortie d'air.

Aérez votre logement



Pensez à bien nettoyer les systèmes d'aération de votre logement (VMC, grilles d'aération...) et à ne jamais les obstruer.

Une bonne ventilation de votre logement est primordiale pour votre santé et celle de votre logement. Veillez à aérer les pièces au moins 10 minutes par jour, et n'oubliez pas de baisser votre chauffage lorsque vous ouvrez les fenêtres !

Baissez votre chauffage



Si vous vous absentez pendant plusieurs heures ou plusieurs jours, pensez à baisser sensiblement votre système de chauffage. La nuit et en cas d'absence, fermez les rideaux et les volets pour limiter les déperditions de chaleur.

Si vous n'utilisez pas une pièce, pensez à fermer sa porte : en diminuant la surface à chauffer, la chaleur mettra moins de temps à se répartir.

Ne placez pas vos meubles trop près d'une source de chaleur et n'apposez pas non plus de vêtements ou d'objets sur vos convecteurs, qui diminueraient en efficacité.

ICF HABITAT CONTRIBUE À OPTIMISER VOTRE CHAUFFAGE

Votre bailleur veille toute l'année à l'entretien de votre système de chauffage. Il l'améliore en investissant dans des matériels plus performants et moins polluants (chaudières basse consommation, à condensation...), et en se tournant vers les énergies renouvelables : solaire et bois.

Par ailleurs, ICF Habitat vise à réduire les pertes de chaleur des immeubles (isolation thermique, double-vitrage...) et à mieux profiter des apports solaires.



Avant de jeter : donnez, recyclez, réparez !

Vous ne vous servez plus d'un objet ? Avant de le jeter dans les ordures ménagères, donnez, recyclez et réparez ! Une façon de leur donner une seconde vie et de limiter notre production de déchets quotidiens.

Chacun de nous produit 568 kg de déchets par an, qui se retrouvent dans nos poubelles, bacs de tri ou encore en déchèteries. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans ! Des solutions existent pourtant pour moins jeter : donnez, vendez, réparez ou réutilisez !

➤ **Donnez ou vendez au lieu de jeter**

Si un objet ne nous sert vraiment plus, il peut encore être utile à quelqu'un d'autre. Vous pouvez le donner à une personne ou en faire don à une association qui récupère et/ou répare le mobilier, l'électroménager, la vaisselle, les vêtements et les jouets pour les donner aux personnes dans le besoin.

Vous pouvez aussi mettre votre objet en vente sur internet ou encore via des petites annonces dans le journal local. Vendre et acheter d'occasion, c'est tendance et c'est un bon moyen de faire durer nos objets !

➤ **Réparez et réutilisez**

Chaque habitant jette en moyenne par an 16 à 20 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs, etc.). Pourtant certains pourraient être réparés. Les commerces de pièces détachées et les métiers de la réparation n'ont pas disparu : cordonniers, couturières, artisans... Pensez-y !

Vous pouvez également donner vos objets aux ressourceries ou recycleries : des structures, qui créent de l'emploi et qui collectent et réparent tous les objets et matériaux dont leurs propriétaires n'ont plus besoin, comme sèche-cheveux, mixeur, manette de jeux vidéo, ordinateur, meuble...

Bon nombre d'objets peuvent aussi être détournés et réemployés, lorsqu'ils ont fini d'être utilisés dans leur fonction première. Les



vêtements usagés peuvent être utilisés comme chiffons, les bocaux pour les confitures et toutes les boîtes pour les rangements. Laissez aller votre imagination pour créer de nouveaux objets de décoration pour votre intérieur ou pour offrir !

➤ **Utilisez moins de piles**

Quand ils existent, privilégiez des produits sans pile (comme les calculatrices à cellules solaires) ou à accumulateurs rechargeables, surtout pour des usages intensifs (radio, MP3...).

À la maison, branchez nos appareils sur le secteur. Cela fera autant de produits polluants qui ne seront pas à traiter... et vous éviterez de consommer des ressources naturelles rares. ▲

QUELQUES ASSOCIATIONS UTILES

Vous souhaitez donner des vêtements, objets, jouets, voici quelques associations :

- La Croix-Rouge française
- Emmaüs
- Le Secours populaire
- L'association Bibliothèque Sans Frontière
- Les Restos du Cœur
- Recyclage Solidaire

Impayés de loyer : nous vous accompagnons

Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie (maladie, changement de situation professionnelle, divorce...), pouvant entraîner des difficultés financières. Avant que la situation ne s'aggrave, et parce que garder son logement est une priorité, n'attendez pas pour contacter les équipes d'ICF Habitat.

La priorité des équipes d'ICF Habitat est de trouver une solution le plus tôt possible pour éviter la dégradation de votre situation et pour que vous puissiez conserver votre logement. Votre gestionnaire d'immeubles a des solutions simples à vous proposer.



Les équipes d'ICF Habitat incluent également des conseillères sociales qui sont spécialisées dans l'accompagnement des locataires en cas de difficultés familiales, sociales ou financières.

Lors de votre rendez-vous, la conseillère sociale établira un diagnostic et étudiera la ou les solutions les plus adaptées à votre situation pour résorber l'impayé de manière durable.

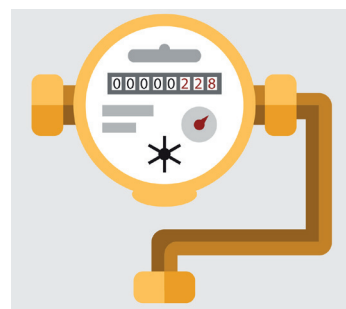
N'hésitez pas à faire appel à elles dès que vous êtes confrontés à un retard de paiement. ▲

Où trouver les coordonnées de votre gestionnaire d'immeubles ou de votre conseillère sociale ?

Leurs coordonnées sont affichées dans le hall de votre résidence ou disponibles sur votre Espace client en ligne rubrique *Mes contacts*.

Campagne annuelle des relevés d'eau

Pendant le mois de décembre, les collaborateurs d'ICF Habitat ou une société extérieure procèdent au relevé des compteurs d'eau* dans les résidences. Le point sur les modalités.



La campagne de relevé des compteurs permet de connaître le volume d'eau réellement consommé tout au long de l'année 2019 par chaque ménage locataire et de préparer la régularisation des charges, par rapport aux provisions payées tout au long de l'année 2019.

Une affiche disposée dans l'immeuble vous informe de la date de passage prévue du gestionnaire d'immeubles ICF Habitat ou d'une société extérieure.

Si vous êtes absent à la date de passage dans votre immeuble, un

avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres : il vous précisera les coordonnées de votre gestionnaire d'immeubles afin que puissiez prendre un autre rendez-vous.

Vous avez aussi la possibilité de prendre en photo votre compteur d'eau et de l'envoyer à votre gestionnaire d'immeubles. S'il y a plusieurs compteurs dans votre logement, merci de bien préciser la localisation de chacun (salle de bains, toilettes, cuisine...).

* Ne sont pas concernés les locataires bénéficiant d'un dispositif de télé-relève des compteurs. ▲

Comment bien entretenir son DAAF ?

Depuis 2016, tous les logements doivent être obligatoirement équipés d'un Détecteur Avertisseur Automatique de Fumée (DAAF). Pour s'assurer qu'il joue pleinement son rôle en cas d'incendie, il est recommandé de veiller à son entretien et son fonctionnement.



Chaque année, près de 15 000 personnes sont blessées au cours d'un incendie domestique et 800 en décèdent. Le bon fonctionnement de votre DAAF et vos réflexes sont essentiels pour éviter un drame.

Comment fonctionne un DAAF ?

Votre détecteur de fumée est équipé d'une cellule qui capte les rayons lumineux. Dès lors qu'il n'y arrive plus, lors de l'apparition de fumée par exemple, l'alarme sonore se déclenche, informant ainsi les habitants d'une possible présence de fumée.

Si votre DAAF est défectueux, il peut se déclencher sans fumée, ou encore, ne plus déclencher de signal sonore malgré l'apparition de fumée. D'où l'importance, pour les locataires, de veiller au bon fonctionnement de leur DAAF pour éviter tout dysfonctionnement.

Conseils d'entretien

Il est conseillé de dépoussiérer les détecteurs tous les mois, à l'aide d'un chiffon. Ils ne doivent jamais être peints et devront être recouverts temporairement si la pièce fait l'objet de travaux de peinture. Les piles de votre DAAF ont une autonomie programmée (entre 1 et 5 ans en fonction du modèle) ; elles doivent être changées en respectant les consignes préconisées par le fabricant.

Au moins une fois par semaine, un contrôle de l'avertisseur sonore du DAAF peut être réalisé simplement en appuyant sur le bouton « Test ». Si le DAAF fonctionne, celui-ci doit alors se mettre à sonner. Si le test est négatif, et si un changement de piles ou un nettoyage n'est pas suffisant, il convient alors de changer le détecteur.

Quels gestes adopter pour éviter les incendies ?

- ▶ Ne fumez pas au lit ;
- ▶ Ne branchez pas trop d'appareils sur la même prise ;

- ▶ Ne laissez jamais une casserole sous le feu sans surveillance (huile, friteuse...) ;
- ▶ Eloignez les produits inflammables des sources de chaleur ;
- ▶ Mettez allumettes et briquets hors de portée des enfants ;
- ▶ N'encombrez pas vos radiateurs ;
- ▶ Utilisez les bougies avec prudence et les tenir écartées des enfants. ▲

BIEN RÉAGIR EN CAS D'INCENDIE

- Appelez les pompiers en composant le 18 (ou le 112) ;
- Coupez le gaz et l'électricité ;
- Ne jetez pas d'eau sur de l'huile en feu ;
- Ne prenez pas l'ascenseur : si l'électricité était coupée, vous vous retrouveriez prisonnier.
- Si vous êtes dans une pièce enfumée, mettez un mouchoir devant le nez et baissez-vous, l'air frais se trouve près du sol.
- Evacuez les lieux, fermez la porte de la pièce en feu, cela retardera la propagation du feu et des fumées, sortez par l'issue la plus proche.
- Si le feu se déclare à un étage inférieur ou au même étage : restez chez vous, les fumées dues à l'incendie risquent d'envahir les couloirs et les escaliers (les gaz chauds montent), fermez les portes après les avoir arrosées et colmatées avec des linges mouillés ; attendez les secours en vous manifestant à la fenêtre.



Les fêtes entre voisins dans les résidences ICF Habitat

Comme chaque année, des fêtes entre voisins ont eu lieu dans les résidences de tout le Sud-Est Méditerranée. À Annecy, comme à Marseille, Lyon, Bassens ou Cannes, les locataires se sont réunis autour d'un apéritif dinatoire.

Le vendredi 7 juin au soir, l'amicale de l'îlot Bouvard à Annecy, animée par cinq ou six locataires enthousiastes, a proposé une belle rencontre entre voisins.

« Nous étions une quarantaine d'adultes et une trentaine d'enfants, c'était bien ! commente Myriam, co-organisatrice de la fête. Chacun a apporté de la nourriture et une boisson pour contribuer à un apéritif commun. Des stands de jeux ont été préparés et animés par les enfants de la résidence : chamboulé-tout, quilles, etc. Pour la musique, un voisin a fait office de DJ avec une sono prêtée par un hôtel, situé à proximité de chez nous. Une tombola était également organisée, avec de nombreux lots offerts par des entreprises locales sollicitées par mon voisin, Daniel Dabouche : des repas gastronomiques, une bouteille, des

places de cinéma, des bonbons... Même quand le temps s'est gâté, les gens sont allés se protéger sous le passage couvert et les derniers ont dansé ! C'était sympa, cela a permis de faire connaissance entre voisins et de dynamiser la résidence. Cela nous donne plein d'idées pour la suite : pourquoi pas une petite brocante, un barbecue, d'autres apéritifs. Cela fait du bien de partager des choses positives ! » ▲



Dijon (21) Des ateliers de rue sur Dijon !

Dans le cadre du réaménagement du quartier de Fontaine d'Ouche sur Dijon, la Maison Phare, en partenariat avec les bailleurs sociaux locaux, propose aux habitants des ateliers de rue.

Depuis un an maintenant, différents ateliers d'arts plastiques, de menuiserie, de couture, de cuisine, de sport ou encore d'expression sont proposés, sur l'espace public, aux habitants du quartier. Entièrement gratuites, sans inscription ni adhésion, ces interventions sociales et culturelles sont accessibles à tous les âges, seul ou en groupe. Avec des jeux, du matériel et des idées, les animateurs de la Maison Phare imaginent avec les habitants les différentes activités au plus près de leurs lieux de vie. Un programme régulier est défini sur différents emplacements extérieurs permettant à chacun de participer librement. ▲



Lyon (69)

Un jardin partagé fructueux

Suite à l'appel à projets 2018, des carrés potagers ont été aménagés dans la résidence Salengro à Lyon. Depuis, plusieurs équipements ont été installés et les premiers légumes récoltés. Un premier bilan positif.

Lors de l'appel à projets 2018, Virginie, locataire de la Résidence Salengro à Lyon (52 logements), avait proposé de créer un jardin partagé afin de favoriser la cohésion entre voisins et le développement durable. Son projet avait été retenu par le jury. C'est ainsi qu'à l'automne dernier, 3 bacs à compost ont été installés par les locataires.

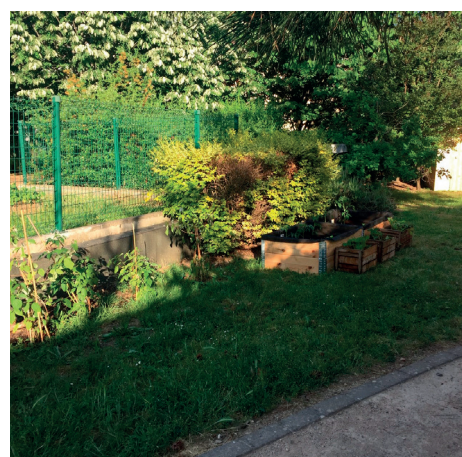
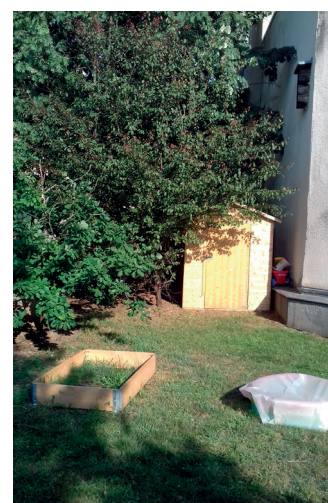
Au printemps 2019, ils ont monté un cabanon de jardin et installé un récupérateur d'eau de pluie. Depuis, différentes plantations ont été effectuées dans et autour des bacs : fraisières, framboisiers, salades, tomates, herbes aromatiques...

Le 9 juillet, les premières salades ont été récoltées et le compost, dont le bac s'était très vite rempli, a été retourné. A cette occasion, un premier bilan a été fait avec l'ensemble des participants – une douzaine de personnes – autour d'un apéritif dinatoire.

Convivialité et lien entre voisins

« Entre canicule et fortes averses, on a réussi à installer notre potager ! commente Virginie. Nous ne sommes pas des experts, mais nous prenons plaisir à apprivoiser peu à peu notre jardin. Et nous nous organisons au mieux à 5 ou 6 familles avec l'aide de WhatsApp, en dépit de nos contraintes de citadins, pour arroser, désherber, planter, récolter... et laisser faire la nature. C'est ainsi que nos tomates ont beaucoup grossi cet été, une vraie jungle !

Ce projet crée vraiment de la convivialité et du lien entre voisins. Nous improvisons ainsi des pique-niques, comme le jour de la construction du cabanon où chacun a installé couvertures, tables et chaises ; les uns montaient le cabanon pendant que les autres plantaient. De même, le 9 juillet, les premières récoltes de salades et le retournement du compost ont été l'occasion de partager un apéritif dinatoire dans une bonne ambiance et de savourer un bilan positif. » ▲



Béziers (34)

Les Mûriers blancs à l'honneur

Après d'importants travaux, la nouvelle salle Les Mûriers blancs a été inaugurée avec les habitants cet été. Une belle occasion de se rencontrer et de passer un bon moment ensemble tout en découvrant les activités proposées.

Depuis environ 15 ans, la salle Les Mûriers blancs est investie régulièrement par l'association de locataires et par d'autres associations locales au profit des habitants.

Cette année, un gros chantier de réhabilitation a été entrepris et des aménagements intérieurs ont été réalisés dans la salle, afin de permettre son utilisation dans de meilleures conditions. Au terme de deux mois de travaux, le lieu rénové a été inauguré en présence des locataires et des associations, pour faire connaître la salle et échanger sur les ateliers en place ou à venir. Deux animations ont été proposées aux personnes présentes : un parcours-relais pour les enfants sur le tri sélectif et un atelier de fabrication de lessive à partir de produits naturels. Un bon moment de convivialité !



Une inauguration conviviale

Zakia, locataire, a participé à l'inauguration de la nouvelle salle. « J'ai reçu un bel accueil autour d'un apéritif, chacun expliquait son rôle, raconte-t-elle. Puis j'ai participé à un atelier de fabrication de lessive à partir de vinaigre, d'huiles essentielles et d'autres produits naturels. Je suis repartie avec mon mélange dans un flacon spray et avec un verre au logo d'ICF Habitat pour doser ! » ▲



DEUX ASSOCIATIONS AU GRAND CŒUR

Parmi les deux associations qui occupent régulièrement la salle, **Le Point d'appui** accueille 100 à 150 adultes en apprentissage du français, ainsi que le même nombre d'enfants, de l'école élémentaire au lycée, en accompagnement scolaire. Trois écrivains publics sont également à disposition pour aider les habitants dans leurs démarches administratives. « Cette année, précise le président M. Escloupié, l'association souhaite proposer aux Mûriers blancs deux cours de français par semaine, ouverts à tous les locataires de la résidence. En plus de l'apprentissage du français, c'est un lieu de rencontres et d'échanges. »

Quant à l'association **La Santé pour la famille**, son objectif est de venir en aide aux personnes souffrant de troubles addictifs. Ses bénévoles animent des groupes de parole et font de la prévention sur Béziers, Nîmes, Montpellier. « Nous avons toujours utilisé la salle Les Mûriers blancs, explique la présidente Corinne Davy. Nous y organisons les lundis et jeudis soirs des groupes de paroles avec des personnes en sevrage, qui sortent en général de l'hôpital. Nous intervenons en complément de leur suivi médical. Et nous invitons pendant l'année les familles à de petites manifestations. »

Saint-Martin-le-Vinoux (38) A l'heure des poules

Voilà plus de 5 ans que des jardins partagés ont été créés à Saint-Martin-Le-Vinoux. Cette année, c'est un poulailler qui a été installé à l'initiative d'un locataire jardinier, via l'appel à projets d'ICF Habitat Sud-Est Méditerranée.



Lorsqu'il habitait à Grenoble, Romaric s'était déjà occupé d'un poulailler collectif. Devenu locataire à Saint-Martin-le-Vinoux, il a saisi l'opportunité de l'appel à projets lancé par ICF Habitat Sud-Est Méditerranée en 2019 pour proposer d'en installer un à la Buisserate. L'objectif : créer de la cohésion de voisinage autour d'un projet à la fois écologique et pédagogique.

Un projet dans la continuité des jardins

Très vite, le poulailler a été mis en place dans un espace vert grillagé de la résidence. Un coq et 5 poules de différentes espèces, pondeuses ou d'ornement, ont été commandés chez un éleveur local. Leur arrivée a été saluée lors de l'inauguration organisée le 19 juin en présence de nombreux habitants. A cette occasion, chaque poule a reçu un nom de la part des enfants et a bénéficié d'une petite affichette descriptive. Trois ou quatre locataires se relaient depuis pour prendre soin de Chocolatine, Funkie, Roussette et des autres poules, et diverses animations sont prévues : des ateliers pédagogiques avec des écoles, autour du recyclage des déchets, autour de la biodiversité, etc.

« Le poulailler amène les gens à se rencontrer, c'est ça qui est intéressant, se réjouit Romaric. Et des œufs frais pondus en bas de chez soi, c'est sympa ! » ▲



« Etant en relation avec quelques jardiniers, je ne participais pas encore à l'entretien des jardins à ce moment-là, témoigne Romaric, j'ai pris contact avec d'autres locataires jardiniers et avec quelques voisins.

J'ai créé une page Facebook et ai distribué des flyers dans toutes les boîtes aux lettres de la résidence afin de sensibiliser les habitants à mon projet de poulailler. Les retours ont été dans l'ensemble positifs, plusieurs voisins m'ont proposé leur soutien. Je me suis renseigné pour le budget et la conseillère sociale ainsi que la gestionnaire d'immeubles d'ICF Habitat m'ont aidé pour le montage technique du projet. Il a été élu coup de cœur du jury ! »



APPEL À PROJETS 2020

POUR QUE VOS IDÉES PUISSENT SE CONCRÉTISER !

LA 3^{ÈME} ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS EST LANCÉE !
ICF HABITAT SUD-EST MÉDITERRANÉE VALORISE LES INITIATIVES LOCALES
EN SOUTENANT VOS PROJETS POUR VOTRE RÉSIDENCE.

**DEVENONS LES ACTEURS
DE NOTRE RESIDENCE !**



DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER

AVANT LE 14 FÉVRIER

APPEL À PROJETS 2020

Vous souhaitez plus de renseignements ?

Une adresse: <http://www.icfhabitat.fr/groupe/appe-projets-sem-2020>

ou n'hésitez-pas à vous rapprocher de votre conseillère sociale ou de votre gestionnaire d'immeubles.